



**HAL**  
open science

## Les âges des relations internationales des villes : du jumelage à la diplomatie...

Nicolas Maisetti

► **To cite this version:**

Nicolas Maisetti. Les âges des relations internationales des villes : du jumelage à la diplomatie.... Les cahiers Raisonance. Cahier de réflexion des maires francophones, 2023, 12, pp.26-28. hal-04391138

**HAL Id: hal-04391138**

**<https://hal.science/hal-04391138v1>**

Submitted on 17 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les villes sont-elles des acteurs internationaux comme les autres ?

Nicolas MAISETTI

Chercheur associé au Laboratoire Techniques,  
Territoires et Sociétés (LATTS, UMR 8134)

Les collectivités territoriales, ainsi que ceux qui en sont à leur tête, sont devenus des acteurs internationaux, n'en déplaisent aux tenants des approches réalistes des Relations internationales. Ces derniers, rappelons-le, ne réservent ce statut qu'aux États et leur chef - les acteurs non-étatiques n'étant supposés agir que par leur intermédiaire<sup>1</sup>. Pour autant, de nombreux travaux en sociologie politique et en Relations internationales ont documenté la réalité sociale des pratiques internationales des collectivités territoriales, si bien que ce débat paraît aujourd'hui dépassé<sup>2</sup>. La question n'est plus de savoir si les élus locaux agissent à l'international, mais comment et avec quels motifs d'actions. Il ne s'agit pas ici de répondre de manière exhaustive ou approfondie à ces questions, explorées par ailleurs<sup>3</sup>, mais de broser en quelques idées, certaines grandes caractéristiques et évolutions de l'internationalisation des villes, en soulignant la grande diversité des répertoires d'action des politiques internationales des collectivités territoriales.

L'action internationale des collectivités territoriales regroupe en effet des pratiques hétérogènes dont les jumelages sont souvent présentés comme les formes pionnières. Initiées au lendemain de la Seconde guerre mondiale, et reconnues par le législateur seulement à partir des années 1980, ils s'inscrivaient dans une volonté de rupture avec les pratiques internationales étatiques marquées par le rapport de force et la guerre. Comme le montre Antoine Vion, le jumelage manifestait, par effet contraire, la volonté de construire la paix internationale par le bas communal et la célébration des cultures<sup>4</sup>. Renaud Payre propose une socio-histoire plus ancienne encore de l'internationalisation des villes, en investissant les réseaux intermunicipaux comme des configurations politico-institutionnelles « circulatoires »<sup>5</sup> qui se succèdent, à commencer par les échanges techniques du début du XXe siècle. Centrés sur la municipalité comme espace de transformation politique et levier de la réforme, ces premiers réseaux intermunicipaux s'appuient sur les expériences des voyages d'études pour diffuser des innovations dans la gestion municipale. Créée en 1913, *l'International Union of Local Authorities* (IULA) est la première organisation internationale de villes. Désireuse de porter la voix des collectivités, elle se heurte à sa trop grande taille qui fait coexister en son sein des intérêts trop divergents pour se faire entendre dans le système politique internationale. Avec le début de la Guerre froide s'ouvre un deuxième âge marqué par la concurrence entre plusieurs réseaux dont les relations obéissent à l'évolution du système international. En 1951, des collectivités européennes créent le Conseil des communes et des régions d'Europe qui rassemble aujourd'hui 130 000 autorités locales de 42 pays et promeut depuis son origine une Europe unie, pacifique et démocratique et respectueuse des démocraties locales. Classé plutôt à droite de l'échiquier politique, il se voit concurrencer dès 1956 par la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) qui bénéficient d'une présence en Europe de l'Est. Enfin, le troisième âge qui débute dans les années 1980 est marqué par la crise économique et l'impératif de compétitivité. La désindustrialisation conduit les élus municipaux à adopter de nouvelles stratégies économiques, dites entrepreneuriales, bientôt qualifiées de néolibérales par la

---

<sup>1</sup> Morgenthau H. (1948), *Politics among Nations*, New York, Alfred Knopf.

<sup>2</sup> Viltard, Y. (2008), « Conceptualiser la « diplomatie des villes » : Ou l'obligation faite aux relations internationales de penser l'action extérieure des gouvernements locaux », *Revue française de science politique*, 58, pp. 511-533.

<sup>3</sup> ... Y compris dans mes propres travaux : Maisetti N. (2017), *Marseille ville du monde*, Paris, Karthala.

<sup>4</sup> Vion A. (2003), « L'invention de la tradition des jumelages (1951-1956) : mobilisations pour un droit », *Revue française de science politique*, 53 (4), pp. 559-582.

<sup>5</sup> Payre R. (2017), « À la croisée des routes intermunicipales : réseaux de villes et configurations circulatoires (1913-2013) », *Pour Mémoire*, 21, pp.86-91.

géographique radicale et critique<sup>6</sup>. Ces stratégies passent par la fabrication de nouvelles images de villes et la quête de ressources financières auprès de la Commission européenne.

Cette histoire se superpose en partie avec celle de l'évolution de la coopération décentralisée<sup>7</sup>, dressée par Franck Petiteville à travers une succession de « générations »<sup>8</sup>. Les jumelages franco-allemands représentaient des « jumelages de réconciliation ». Dans les années 1960, ils se conjuguent à d'autres formes jumelages conclus entre des collectivités territoriales françaises communistes et des villes du bloc de l'Est, et qualifiés par l'auteur de « jumelage de compréhension ». Dans la décennie suivante, la décolonisation et la montée des préoccupations tiers-mondiste ont suscité la conclusion de « jumelage de coopération » qui se manifeste par le tissage d'une toile française de coopération avec des villes d'Afrique sub-saharienne. Par conséquent, les coopérations décentralisées et la répartition géographique des jumelages sont liés à des évolutions géopolitiques globales. L'après-Seconde guerre, la Guerre froide, la décolonisation ont eu des répercussions sur l'action extérieure des villes. Poursuivant la focale adoptée par Franck Petiteville, on peut dès lors comprendre pourquoi dans les années 1980, alors que le fait géopolitique dominant pour la France, est l'intensification de l'intégration européenne, les coopérations, qui prennent le relais des jumelages, se renforcent avec les collectivités qui appartiennent à l'Union européenne. De même, les années 1990 et 2000 expriment tout à la fois l'ouverture des frontières, l'accroissement des échanges commerciaux et l'apparition d'opportunités économiques dans des pays devenus bientôt incontournables pour des collectivités françaises confrontées à une crise durable et qui recherchent des débouchés pour leurs entreprises. Ces phénomènes conjoints de « mondialisation » et d'émergences de la Chine, de l'Inde ou de pays d'Amérique latine dans le concert des puissances commerciales ont redessiné la carte des coopérations décentralisées et en affectent profondément les contenus : alors que la dimension économique était le plus souvent un volet parmi d'autres des actions internationales des collectivités territoriales, la réorientation economiciste des coopérations décentralisées a semblé se généraliser.

Pour autant, n'assistons pas, déjà, à un essoufflement de cette tendance ? La diplomatie des villes s'est en effet manifestée dans ses formes les plus récentes par la prise de position progressistes<sup>9</sup> qui ont pris des allures néo-municipalistes<sup>10</sup>, anticapitalistes (en tous les cas en faveur d'une meilleure régulation des effets du marché, par exemple sur la question du logement et des plateformes type Airbnb<sup>11</sup>) et contestant par l'État. Si en France, ces voix demeurent encore limitées et peu bruyantes. En politique internationale comme en politique économique, le fond de l'air local n'est plus entrepreneurial mais contestataire. Le retour de la guerre en Europe montre bien, s'il le fallait, que les rapports de et entre puissance ne se laisseront pas remplacer de sitôt par la toile intermunicipale et les « maires ne règnent pas encore sur le monde » – pour reprendre la prophétie en forme de vœu de Michael Barber<sup>12</sup>. Toutefois, les États ne peuvent plus faire comme s'ils étaient seuls face à face. Et les villes ont désormais l'histoire et les outils pour leur rappeler qu'un autre monde transnational est possible.

---

<sup>6</sup> Harvey D. (1989), « From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler: Series B*, 71 (1), pp. 3-17. Pinson G. (2021), *La ville néolibérale*, Paris, PUF.

<sup>7</sup> Visier C. (2020), « Internationalisation », in Pasquier R. (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 305-310.

<sup>8</sup> Petiteville F. (1996), « La coopération décentralisée Nord Sud : "vieux vins, nouvelles bouteilles" », *Politique Africaine*, 62, pp 136-142.

<sup>9</sup> Maisetti N. (2018), *Le retour des villes dissidentes*, Paris, Editions du PUCA.

<sup>10</sup> Thompson M (2021), « What's so new about new municipalism? », *Progress in Human Geography*, 45(2), pp. 317-342.

<sup>11</sup> Artioli F. (2020), *La gouvernance urbaine à l'épreuve d'Airbnb*, Paris, Editions du PUCA.

<sup>12</sup> Barber M. (2014), *If Mayors Ruled The World – Dysfunctional Nations, Rising Cities*, New Haven, Yale University Press.